

Livret de l'étudiant·e 2018-2019

NIVEAU Licence

MENTION : Administration publique

3^{ème} année

Institut de préparation à l'administration générale (IPAG)
Université Paris Nanterre – Pôle universitaire Léonard de Vinci
6^e étage - Bureau E 604
2/12 av. Léonard de Vinci - 92400 Courbevoie
www.u-paris10.fr



www.ipag.parisnanterre.fr

 **Université
Paris Nanterre
IPAG**

SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA FORMATION	3
ORGANIGRAMME ET CONTACTS	4
UNIVERSITE	4
UFR	4
DEPARTEMENT / FORMATION	4
SERVICES NUMERIQUES	5
EMAIL UNIVERSITAIRE	5
ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)	5
CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2018-2019	6
MAQUETTE DU DIPLOME	7
PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS	8
ANNEE L3 / SEMESTRE 5	8
ANNEE L3 / SEMESTRE 6	11
MODULES D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSAUX / LANGUES VIVANTES / BONUS AU DIPLOME	15
MODULES TRANSVERSAUX	15
LANGUES VIVANTES	15
BONUS AUX DIPLOMES	15
STAGES	16
MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS	17
MODALITES GENERALES	17
DEROULEMENT ET CHARTE DES EXAMENS	17
DELIVRANCE DU DIPLOME	17
CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE	18

PRESENTATION DE LA FORMATION

La mention de licence « Administration publique » (LAP) a pour objet de préparer les étudiants à leur entrée dans la fonction publique, quel qu'en soit le versant : Etat, collectivités territoriales ou secteur hospitalier, sanitaire et social.

Cette formation diplômante présente une double particularité. En premier lieu, elle se compose d'une seule année (L3 dit suspendu). La LAP accueille en effet des étudiants de niveau L2 quel que soit leur cursus universitaire initial afin de les initier au cadre professionnel des administrations publiques françaises. En second lieu, la LAP offre aux étudiants la possibilité d'appréhender les principales matières académiques (droit, finances publiques, économie) et de découvrir les méthodes caractéristiques des concours de recrutement de la fonction publique.

La licence d'Administration publique constitue une étape essentielle pour les étudiants qui souhaitent travailler en administration, au service de l'intérêt général. Cette formation peut se prolonger soit par une inscription dans une préparation plus spécifique aux concours administratifs, soit par un recrutement dans une première année de Master d'administration publique (MAP1). Ces formations sont également proposées par l'IPAG de Paris-Nanterre.

Pour toutes les informations relatives aux conditions d'admission dans la formation, ainsi que pour les débouchés, veuillez-vous référer à la fiche formation en ligne :

<http://www.parisnanterre.fr/formation/>

ORGANIGRAMME ET CONTACTS

Université

Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO) : <http://suiio.parisnanterre.fr/>

→ [Pôle Handicaps et accessibilités](#)

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) : <http://baip.parisnanterre.fr>

Service des relations internationales (SRI) : <http://international.parisnanterre.fr/>

Service Général de l'Action Culturelle et de l'Animation du Campus (SGACAC) : <http://culture.parisnanterre.fr>

IPAG

Directeur de l'IPAG : Olivier DORD, Professeur de droit public Bureau E 602

Responsable administratif de l'IPAG : Eric CORNU, Bureau E 604

Site internet de l'IPAG : ipag.parisnanterre.fr

De nombreuses informations sont disponibles sur le site de l'IPAG.

Département / Formation

Secrétariat de la formation : Muriel ROBERT, Bureau E 603, muriel.robert@parisnanterre.fr, tél. 01 41 16 73 73

Responsable de la formation : Jules DAVID, Directeur des études, Maître de conférences en droit public
Bureau E 602, jules.david@parisnanterre.fr

Enseignant référent L3 : Jules DAVID, Bureau E 602

Site internet de la formation : ipag.parisnanterre.fr

SERVICES NUMERIQUES

Email universitaire

Toute communication avec les équipes pédagogiques et administratives doit s'effectuer avec votre adresse électronique universitaire.

Au moment de l'inscription, un mail d'activation de votre adresse électronique universitaire ...@parisnanterre.fr est envoyé sur votre adresse personnelle. Vous devez l'activer le plus rapidement possible pour communiquer avec les personnels enseignants et administratifs, et accéder aux services numériques.

Vous pouvez également activer manuellement votre compte sur: <https://identite.parisnanterre.fr/> .

Sur ce portail, vous pourrez choisir votre mot de passe et connaître les moyens de réactiver le mot de passe en cas de perte.

Vous pouvez accéder à votre messagerie à l'adresse : <http://webmail.parisnanterre.fr> .

Vous pouvez également rediriger votre courriel sur votre adresse personnelle depuis votre webmail.

Espace Numérique de Travail (ENT)

Sur votre Espace numérique de travail (<https://ent.parisnanterre.fr/>), vous pouvez :

- consulter vos notes, vos résultats et votre emploi du temps (selon l'UFR)
- accéder à votre dossier personnel, vos fichiers (espace de stockage)
- accéder au lien des plateformes pédagogiques
- télécharger vos convocations à certains examens transversaux (Grands Repères, Consolidation des compétences, Atelier de langue française, Connaissance des métiers de l'entreprise, PPE...).

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2018-2019

La formation décrite dans ce livret pédagogique est organisée :

- selon le calendrier général de l'université
- selon un calendrier spécifique à la formation (« calendrier dérogatoire »).

Vous pouvez prendre connaissance de votre calendrier sur le site internet de l'université :

- portail Etudiants <https://etudiants.parisnanterre.fr/> > Formation > Calendrier universitaire.
- ou directement à partir de l'URL : <http://formation.parisnanterre.fr/calendrieruniversitaire> .

MAQUETTE DU DIPLOME

La LAP 3 est organisée en 2 semestres de 30 crédits chacun (cours magistraux, TD, conférences) :

SEMESTRE 5				
Intitulé	Crédits	CM	TD	
UE 1 Finances publiques et économie				
Finances de l'Etat	6	36 h	15 h	
Économie générale	6	36 h	15 h	
UE 2 Droit public				
Droit constitutionnel	6	36 h	15 h	
Institutions administratives	3	24 h		
UE 3 Langue vivante				
Anglais	3		18 h	
UE 4 Préparation aux concours (initiation)				
Entraînements aux épreuves écrites	1,5		18 h	
Entraînements aux épreuves orales	1,5		18 h	
Conférences – Présentation des métiers de la FP	1,5		18 h	
UE 5 Compétences préprofessionnelles				
Techniques d'expression écrite	1,5		18 h	
TOTAL SEMESTRE 5	30	132 h	135h	
SEMESTRE 6				
Intitulé	Crédits	CM	TD	
UE 1 Droit public				
Droit administratif	6	36 h	15 h	
Droit de l'Union européenne	6	36 h	15 h	
UE 2 Finances publiques et économie				
Finances locales	3	24 h		
Finances sociales	3	24 h		
Politiques économiques de l'UE	3	24 h		
UE 3 Langue vivante				
Anglais	3		18 h	
UE 4 Approfondissements / Stage				
Finances locales	1,5		15 h	
Finances sociales	1,5		15 h	
Politiques économiques de l'UE	1,5		15 h	
OU 2 TD parmi les 3 + Stage découverte de l'administration (15 jours)	(1,5)			
UE 5 Compétences préprofessionnelles				
Techniques d'expression orale	1,5		18 h	
TOTAL SEMESTRE 6	30	144 h	81h ->111h	

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

LICENCE ADMINISTRATION PUBLIQUE 3^{ème} ANNEE

Semestre 5

UE 1 Finances publiques et économie

3FAP5003 – Finances de l'Etat – 36 h CM + 15 h TD

Enseignant : Mme Claire AUBIN-PANDELLE (CM)

Descriptif : Ce cours magistral de Finances de l'État, a vocation à présenter les questions essentielles concernant le fonctionnement financier de l'État en les replaçant dans leur dimension tant politique qu'économique, et en les situant à la fois dans le contexte institutionnel et économique national ainsi que dans le cadre européen.

Les TD permettent aux étudiants de comprendre les enjeux et les finalités des finances publiques et particulièrement des finances de l'Etat. A travers les documents proposés dans les fiches de TD (article de loi, actualité graphique...), l'enseignant suscite l'échange avec les étudiants afin qu'ils puissent saisir les différentes problématiques mises en évidence dans chaque document. Par ailleurs, le TD est aussi l'occasion d'éclaircir certaines notions évoquées en CM ainsi il sera demandé aux étudiants de répondre à des QRC et de s'entraîner sur des sujets de dissertation. Les thématiques traitées concernent les points essentiels du programme des Finances publiques de l'État : Les charges publiques et les ressources publiques, les sources juridiques des finances publiques, les principes budgétaires et comptables des finances publiques, les grands principes du droit fiscal, l'approche politique des finances publiques et les lois de finances (La structure, la préparation et le vote).

Espace cours en ligne : NON

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle continu constitué d'exercices pratiques écrits (contrôle des connaissances) et oraux (note de participation) en TD (50% de la note) et d'un partiel de trois heures en fin de semestre sur un sujet d'ordre général (50% de la note).
- **Formule dérogatoire session 1** : Epreuve de trois heures en fin de semestre sur un sujet d'ordre général.
- **Session 2** : Epreuve de trois heures en fin d'année sur un sujet d'ordre général.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

3FAP5004 – Economie générale – 36 h CM + 15 h TD

Enseignant : MM. Kevin GALLI et Théo REQUEJO CARRIO (CM) et Mme Lucile GIROLLET (TD)

Descriptif : Le cours d'économie générale vise à traiter des mécanismes fondamentaux de l'économie, à présenter les principaux courants de pensée économique. Il traite des thématiques actuelles et récentes en économie: commerce international, mondialisation, monnaie, déséquilibres macroéconomiques (chômage, inflation, offre globale, demande globale).

Le TD permet de faire travailler les étudiants sur des indicateurs, instruments de mesure et mécanismes de marchés fondamentaux pour analyser l'économie, ainsi que sur la comptabilité nationale.

Espace cours en ligne : NON

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle continu constitué d'exercices pratiques écrits et oraux en TD (50% de la note) et d'un partiel de trois heures en fin de semestre sur un sujet d'ordre général (50% de la note).
- **Formule dérogatoire session 1** : Epreuve de trois heures en fin de semestre sur un sujet d'ordre général.
- **Session 2** : Epreuve de trois heures en fin d'année sur un sujet d'ordre général.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

UE 2 Droit public

3FAP5546 – Droit constitutionnel – 36 h CM + 15 h TD

Enseignant : M. Olivier DORD (CM) / M. Jean de SAINT-SERNIN (TD)

Descriptif : Le cours de Droit constitutionnel est spécifiquement consacré à l'étude de la Ve République, quand les TD permettent aussi de visiter les grands principes structurant la matière.

Espace cours en ligne : **NON**

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle continu constitué d'exercices pratiques écrits et oraux en TD (50% de la note) et d'un partiel de trois heures en fin de semestre sur un sujet d'ordre général (50% de la note).
- **Formule dérogatoire session 1** : Epreuve de trois heures en fin de semestre sur un sujet d'ordre général.
- **Session 2** : Epreuve de trois heures en fin de semestre sur un sujet d'ordre général.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : **NON**

3FAP5009 – Institutions administratives – 24 h CM

Enseignant : M. Jules DAVID

Descriptif : Le présent cours vise à initier les étudiants aux principales institutions qui composent l'Etat, qu'elles soient centrales ou périphériques. Cette initiation passe par une présentation de leur fonctionnement laquelle s'inscrit dans une réflexion plus générale sur les évolutions actuelles de l'administration française.

Espace cours en ligne : **NON**

Œuvres au programme / Bibliographie : On ne saurait que trop conseiller la lecture régulière de la revue *Acteurs publics* (<http://www.acteurspublics.com>) consultable à la bibliothèque du PULV.

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'un oral (20 mn) : l'étudiant sera interrogé sur plusieurs questions transversales de cours, souvent liées à l'actualité récente.
- **Formule dérogatoire session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'un oral (20 mn) : l'étudiant sera interrogé sur plusieurs questions transversales de cours, souvent liées à l'actualité récente.
- **Session 2** : Contrôle terminal sous la forme d'un oral (20 mn) : l'étudiant sera interrogé sur plusieurs questions transversales de cours, souvent liées à l'actualité récente.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : **NON**

UE 3 Langue vivante

3FAPUL51 – Anglais – 18 h TD

Enseignant : M. Jean-Bernard BASSE

Descriptif : L'enseignement d'anglais est consacré à une remise à niveau des connaissances des étudiants en matière lexicale et grammaticale, de façon à leur permettre de pouvoir lire et comprendre les textes de la presse généraliste, consacrés à des événements particuliers ou des questions que soulève notre société contemporaine. Le premier semestre de l'année est essentiellement dédié à la traduction des articles (et prend en compte la qualité de l'expression française).

Espace cours en ligne : **NON**

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Le contrôle continu consiste, au premier semestre, en deux partiels de traduction de 2h (100% de la note).
- **Formule dérogatoire session 1** : Epreuve d'une heure consistant en une traduction.
- **Session 2** : Epreuve d'une heure consistant en une traduction.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : **NON**

UE 4 Préparation aux concours (initiation)

3FAP5550 – Entraînements aux épreuves écrites – 18 h TD

Enseignant : en attente de désignation

Descriptif : Le TD « Entraînements aux épreuves écrites » a pour objectif d'initier les étudiants de la LAP aux épreuves écrites des concours administratifs. La réalisation de cet objectif passe d'une part par une compréhension de l'esprit et des exigences de chaque épreuve de concours (QRC, dissertation et note de synthèse) et d'autre part par la transmission progressive d'outils essentiels et de savoir-faire afin que les étudiants appréhendent dans les meilleures conditions une « entrée en matière ».

Espace cours en ligne : **NON**

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Des exercices ciblés et pratiques accompagneront l'étudiant pas à pas vers l'aboutissement de la rédaction d'une réponse d'une QRC et d'un « premier jet » d'une note de synthèse complète qui seront constitutifs du contrôle continu (100% de la note).
- **Formule dérogatoire session 1** : Epreuve d'une ½ heure consistant en une Question Réponse Courte (QRC).
- **Session 2** : Epreuve d'une ½ heure consistant en une Question Réponse Courte (QRC).

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : **NON**

3FAP5551 – Entraînements aux épreuves orales – 18 h TD

Enseignant : M. Jules DAVID

Descriptif : Cet enseignement en travaux dirigés a pour objectif de confronter les étudiants à l'exercice de l'épreuve orale des concours administratifs. Il s'agit pour les étudiants de comprendre les enjeux de l'épreuve orale, développer des techniques de prise de note et de raisonnement rapide, améliorer la qualité de leur expression et de leur analyse tout en appréhendant les politiques publiques sous l'angle de l'actualité.

Espace cours en ligne : **NON**

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Le contrôle continu (100% de la note) s'effectue grâce au passage à l'oral d'un étudiant par séance de TD ainsi que par le passage individuel de tous les étudiants en fin du semestre. Le passage à l'oral individuel prévoit un temps de préparation pour l'étudiant de 20 minutes et un temps de passage de 20 minutes (dont 10 minutes d'exposé en réponse au sujet et 10 minutes de discussion).
- **Formule dérogatoire session 1** : Oral de 20 minutes (dont 10 minutes d'exposé en réponse au sujet et 10 minutes de discussion) avec un temps de préparation pour l'étudiant de 20 minutes.
- **Session 2** : Oral de 20 minutes (dont 10 minutes d'exposé en réponse au sujet et 10 minutes de discussion) avec un temps de préparation pour l'étudiant de 20 minutes.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : **NON**

3FAP5544 – Conférences - Présentation des métiers de la Fonction publique – 18 h TD

Enseignant : M. Jules DAVID

Descriptif : Le cœur de cet enseignement réside dans la présentation successive des carrières et des métiers offerts par différentes administrations par leurs représentants (Ecoles de service public, Douanes, DGCCRF,...). Ceux-ci viennent informer les étudiants quant aux conditions d'accès, notamment quant à la nature des concours qui sont organisés. Le responsable de l'enseignant responsable, en plus de l'accueil de ces extérieurs, assure de manière complémentaire, un certain nombre de séances consacrées aux droits et obligations des fonctionnaires et à la manière de se préparer pour passer les concours administratifs.

Espace cours en ligne : **NON**

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Le contrôle prend la forme d'un entretien (20 mn) avec un Jury de concours administratif au regard des présentations carrières / métiers au sein des administrations qui auront pu être réalisées. Voir site : <http://moduleslmd3.parisnanterre.fr>

- **Formule dérogatoire session 1** : Le contrôle prend la forme d'un entretien (20 mn) avec un Jury de concours administratif au regard des présentations carrières / métiers au sein des administrations qui auront pu être réalisées .Voir site : <http://moduleslmd3.parisnanterre.fr>
- **Session 2** : Le contrôle prend la forme d'un entretien (20 mn) avec un Jury de concours administratif au regard des présentations carrières / métiers au sein des administrations qui auront pu être réalisées .Voir site : <http://moduleslmd3.parisnanterre.fr>

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

UE 5 Compétences préprofessionnelles

3FAP5007 – Techniques d'expression écrite – 18 h TD

Enseignant : Mme Noémie MARTY-CHARLES

Descriptif : L'objet des séances de travaux dirigés de techniques d'expression écrite en LAP est de rendre les étudiants capables de traiter et de répondre par écrit à une question posée dans le cadre d'un examen ou d'un concours. Le travail porte dans deux directions : la question de culture (générale ou administrative) et la synthèse de documents. La méthode consiste : à comprendre le sujet ; à trouver la problématique et le fil conducteur de la réponse ; à construire la réponse et ; à la rédiger.

Espace cours en ligne : NON

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : L'évaluation sera celle des travaux de rédaction rendus par les étudiants pendant les séances de travaux dirigés en contrôle continu (100% de la note).
- **Formule dérogatoire session 1** : Epreuve d'une ½ heure consistant en une Question Réponse Courte (QRC).
- **Session 2** : Epreuve d'une ½ heure consistant en une Question Réponse Courte (QRC).

Semestre 6

UE 1 Droit public

3FAP6545 – Droit administratif – 36 h CM + 15 h TD

Enseignant : M. Christophe LE BERRE

Descriptif : Le cours comme le TD correspondent à une initiation au droit administratif comportant l'étude des sources internes, internationales et européennes du droit administratif et des thématiques traditionnellement abordées : le service public, la police administrative, les contrats administratifs, les actes administratifs unilatéraux...

Espace cours en ligne : NON

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle continu constitué d'exercices pratiques écrits et oraux en TD (50% de la note) et d'un partiel de trois heures en fin de semestre sur un sujet d'ordre général (50% de la note).
- **Formule dérogatoire session 1** : Epreuve de trois heures en fin de semestre sur un sujet d'ordre général.
- **Session 2** : Epreuve de trois heures en fin d'année sur un sujet d'ordre général.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

3FAP6003 – Droit de l'Union européenne – 36 h CM + 15 h TD

Enseignant : M. Jérôme PREVOST-GELLA (CM)/M. Gaspard GRANGER (TD)

Descriptif : Le cours de droit de l'Union européenne retrace l'histoire de la construction européenne, étudie les principales institutions et introduit les rapports de système entre droit européen et droit national.

Espace cours en ligne : NON

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle continu constitué d'exercices pratiques écrits et oraux en TD (50% de la note) et d'un partiel de trois heures en fin de semestre sur un sujet d'ordre général (50% de la note).

- **Formule dérogatoire session 1** : Epreuve de trois heures en fin de semestre sur un sujet d'ordre général.
- **Session 2** : Epreuve de trois heures en fin d'année sur un sujet d'ordre général.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

UE 2 Finances publiques et économie

3FAP6A07 – Finances locales – 24 h CM

Enseignant : M. Bruno LEBECQ

Descriptif : Le cours est conçu comme une initiation aux principales modalités du fonctionnement financier des collectivités territoriales.

Espace cours en ligne : NON

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'une composition de trois heures sur un sujet d'ordre général.
- **Formule dérogatoire session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'une composition de trois heures sur un sujet d'ordre général.
- **Session 2** : Contrôle terminal sous la forme d'une composition de trois heures sur un sujet d'ordre général.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

3FAP6A08 – Finances sociales – 24 h CM

Enseignant : M. Gilles DUTHIL

Descriptif : Ce cours aborde les différentes problématiques financières sociales. Outre l'analyse des différentes formes d'actions de l'Etat en matière de protection sociale, l'accent est mis sur le rôle des lois de financement de la sécurité sociale (LFSS). Il permet aux étudiants de comprendre les logiques de financement de notre système de protection sociale ainsi que les relations entre les différents systèmes de protection sociale.

Espace cours en ligne : NON

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'une composition de trois heures sur un sujet d'ordre général.
- **Formule dérogatoire session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'une composition de trois heures sur un sujet d'ordre général.
- **Session 2** : Contrôle terminal sous la forme d'une composition de trois heures sur un sujet d'ordre général.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

3FAP6011 – Politiques économiques de l'Union Européenne – 24 h CM

Enseignant : Mme Alexandra RAEDECKER

Descriptif : Le cours permettra de revenir sur l'originalité de la construction européenne, sur le régionalisme de ses échanges. Il présentera les politiques macroéconomiques (monétaires et budgétaires) sur le plan théorique et empirique. On traitera de l'interdépendance de ces politiques entre Etats-membres, mais aussi des interdépendances entre politiques structurelles (de l'emploi, sociales, industrielle notamment).

Espace cours en ligne : NON

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'une composition de trois heures sur un sujet d'ordre général.
- **Formule dérogatoire session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'une composition de trois heures sur un sujet d'ordre général.
- **Session 2** : Contrôle terminal sous la forme d'une composition de trois heures sur un sujet d'ordre général.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : NON

UE 3 Langue vivante

3FAPUL61 – Anglais – 18 h TD

Enseignant : M. Jean-Bernard BASSE

Descriptif : L'enseignement d'anglais est consacré à une remise à niveau des connaissances des étudiants en matière lexicale et grammaticale, de façon à leur permettre de pouvoir lire et comprendre les textes de la presse généraliste, consacrés à des événements particuliers ou des questions que soulève notre société contemporaine. Le deuxième semestre de l'année est tourné vers l'expression anglaise, à partir d'exercices de synthèse, de résumé et de commentaire des articles.

Espace cours en ligne : **NON**

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Au deuxième semestre, les deux épreuves du contrôle continu de deux heures (100% de la note) consistent en une brève traduction, un résumé d'une dizaine de lignes et un commentaire d'environ 15 lignes.
- **Formule dérogatoire session 1** : Epreuve d'une heure consistant en un résumé d'une dizaine de lignes et un commentaire d'environ 15 lignes d'un texte.
- **Session 2** : Epreuve d'une heure consistant en un résumé d'une dizaine de lignes et un commentaire d'environ 15 lignes d'un texte.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : **NON**

UE 4 Approfondissements / Stage

3FAP6004 – Finances locales – 15 h TD

Enseignant : M. Jean-Pascal RUIZ

Descriptif : Voir descriptif du contenu de l'enseignement UE 2

Espace cours en ligne : **NON**

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle continu constitué d'exercices pratiques écrits et oraux (100% de la note).
- **Formule dérogatoire session 1** : Oral de 20 minutes (dont 10 minutes d'exposé en réponse au sujet et 10 minutes de discussion) avec un temps de préparation pour l'étudiant de 20 minutes.
- **Session 2** : Oral de 20 minutes (dont 10 minutes d'exposé en réponse au sujet et 10 minutes de discussion) avec un temps de préparation pour l'étudiant de 20 minutes.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : **NON**

3FAP6006 – Finances sociales – 15 h TD

Enseignant : Mme Claire AUBIN-PANDELLE

Descriptif : Voir descriptif du contenu de l'enseignement UE 2

Espace cours en ligne : **NON**

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle continu 100% de la note) constitué d'exercices pratiques (analyse de documents et exposés)
- **Formule dérogatoire session 1** : Oral de 20 minutes (dont 10 minutes d'exposé en réponse au sujet et 10 minutes de discussion) avec un temps de préparation pour l'étudiant de 20 minutes.
- **Session 2** : Oral de 20 minutes (dont 10 minutes d'exposé en réponse au sujet et 10 minutes de discussion) avec un temps de préparation pour l'étudiant de 20 minutes.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : **NON**

3FAP6552 – Politique économique de l'Union européenne – 15 h TD

Enseignant : Mme Alexandra RAEDECKER

Descriptif : Voir descriptif du contenu de l'enseignement UE 2

Espace cours en ligne : **NON**

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Contrôle continu constitué d'exercices pratiques écrits et oraux (100% de la note).
- **Formule dérogatoire session 1** : Oral de 20 minutes (dont 10 minutes d'exposé en réponse au sujet et 10 minutes de discussion) avec un temps de préparation pour l'étudiant de 20 minutes.
- **Session 2** : Oral de 20 minutes (dont 10 minutes d'exposé en réponse au sujet et 10 minutes de discussion) avec un temps de préparation pour l'étudiant de 20 minutes.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : **NON**

3FAP6005 – Stage découverte de l'administration – 15 jours

Référent : M. Jules DAVID

Descriptif : Stage optionnel à réaliser durant 15 jours dans l'année universitaire dans une administration publique ou chez un acteur privé (cabinet d'avocats publiciste, entreprise publique...) en relation professionnelle étroite avec une administration publique.

Espace cours en ligne : **NON**

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : Rapport d'activité établi par l'étudiant de 10 pages maximum donnant lieu à notation
- **Formule dérogatoire session 1** : Rapport d'activité établi par l'étudiant de 10 pages maximum donnant lieu à notation
- **Session 2** : Rapport d'activité établi par l'étudiant de 10 pages maximum donnant lieu à notation

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : **NON**

UE 5 Compétences préprofessionnelles

3FAP6007 – Techniques d'expression orale – 18 h TD

Enseignant : Mme Noémie MARTY-CHARLES

Descriptif : L'objet des séances de travaux dirigés de techniques d'expression orale en LAP est de rendre les étudiants capables de traiter et de répondre oralement à une question posée dans le cadre d'un examen ou d'un concours à l'image du travail opéré au semestre précédent en termes d'écrits.

Espace cours en ligne : **NON**

Modalités de contrôle :

- **Formule standard session 1** : L'évaluation sera celle des prestations effectuées par les étudiants sur des sujets proposés par l'enseignant pendant les séances de travaux dirigés en contrôle continu (100% de la note).
- **Formule dérogatoire session 1** : Oral de 20 minutes (dont 10 minutes d'exposé en réponse au sujet et 10 minutes de discussion) avec un temps de préparation pour l'étudiant de 20 minutes.
- **Session 2** : Oral de 20 minutes (dont 10 minutes d'exposé en réponse au sujet et 10 minutes de discussion) avec un temps de préparation pour l'étudiant de 20 minutes.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS / d'échanges : **NON**

MODULES D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSAUX / LANGUES VIVANTES / BONUS AU DIPLOME

Modules transversaux

Le descriptif et les modalités de contrôle des modules transversaux de l'établissement proposés dans votre formation sont accessibles sur le site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

Ces modules concernent :

- Les EC de Pré-professionalisation
- Les modules « Grands Repères » pour l'ensemble des L1
- Les modules établissement (Parcours Personnalisés Établissement) de L2 et L3

Langues vivantes

L'offre de cours en Langues vivantes pour non-spécialistes (LANSAD) est disponible sur le site :

<http://crl.parisnanterre.fr/>

Bonus aux diplômes

Pour celles et ceux qui souhaitent suivre des cours ou activités en plus de leur diplôme, l'Université Paris Nanterre propose un système de « **bonus au diplôme** », de la Licence 1 au Master 2.

Les offres sont décrites sur le site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

dans la rubrique « Bonus aux diplômes ».

STAGES

Tout stage effectué pendant votre cursus à l'université nécessite une **convention de stage**.

1/ Pour toute information sur les **stages intégrés** dans votre cursus, veuillez vous référer au site **RéseauPro** :

<https://reseau.pro.parisnanterre.fr/>

2/ Pour toute information sur les stages courts pouvant être effectués en **bonus au diplôme**, veuillez vous référer à la rubrique « Bonus au diplôme / Stages » du site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

Contact pour les stages : M. Jules DAVID, Directeur des études de l'IPAG : jules.david@parisnanterre.fr

MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS

L'évaluation des enseignements est organisée conformément aux textes suivants votés à la CFVU :

- les **Modalités de Contrôle des Connaissances générales de l'université (MCC générales)** : les MCC générales définissent le cadre commun aux évaluations organisées à l'université.
- les **Modalités de Contrôle des Connaissances spécifiques (MCC spécifiques)** : le présent livret pédagogique précise la mise en œuvre détaillée des évaluations de votre formation.
- les **Chartes de l'université**, qui définissent les aménagements pour des publics spécifiques :
 - Charte d'accueil et d'accompagnement des étudiant-e-s en situation de handicap et à besoins spécifiques
 - Charte des étudiant-e-s d'échanges
 - Charte des sportifs de haut niveau

Modalités générales

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2014-2018 (MCC générales) sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

Déroulement et charte des examens

Les modalités de déroulement des examens ainsi que la charte des examens sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

Les « examens » concernent les épreuves suivantes :

- formule standard de contrôle des connaissances et des compétences (hors contrôle continu)
- formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance
- formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences
- épreuves de la seconde session

Le **planning des examens** est accessible via votre ENT(<https://ent.parisnanterre.fr/>) dans la rubrique « Scolarité », puis « Mon emploi du temps ». Vous devez vérifier sur votre ENT, avant chaque épreuve, la localisation de celle-ci.

Délivrance du diplôme

Les modalités et formulaires de délivrance de diplômes sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'Université, Rubrique : "Formation" / "[Demandez votre diplôme](#)".

CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE

Séance du CA du 07 avril 2014

L'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) régi par les articles L. 711-1 et suivants du Code de l'éducation. La communauté universitaire se compose d'étudiant-e-s et de personnel répartis sur les sites de Nanterre, Ville d'Avray, Saint-Cloud et la Défense. Le fonctionnement harmonieux de notre Université exige que chacun-e respecte les règles du savoir-vivre ensemble rappelées dans la présente charte.

Egalité et non-discrimination

Le fonctionnement de l'Université et la réussite de chacun-e s'enrichissent de la singularité des personnes qui composent notre communauté.

Toute discrimination, notamment sur le sexe, l'origine, l'âge, l'état de santé, l'apparence, le handicap, l'appartenance religieuse, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou syndicales, est prohibée.

L'Université promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les stéréotypes de genre.

Laïcité

Conformément au principe constitutionnel de laïcité, rappelé par l'article L. 141-6 du Code de l'éducation, l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement laïque et indépendant de toute emprise religieuse ou idéologique.

Le campus de l'Université et les activités qui y sont menées doivent respecter l'exigence de neutralité des services publics. Les agents de l'Université ne doivent porter aucun signe religieux ostentatoire.

Les cours, les examens et l'organisation des services respectent strictement le calendrier national et ses règles d'application fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Liberté d'expression et d'opinion

L'enseignement et la recherche visent au libre développement scientifique, créateur et critique, dans le respect de la liberté d'expression et d'opinion. L'exercice de la liberté d'expression doit être respectueuse d'autrui et être exempte de tout abus relevant de la diffamation et de l'injure (outrance, mépris, invective). Elle ne saurait porter atteinte aux différentes missions de l'Université.

La participation démocratique est essentielle à la vie de l'établissement. Des élections sont organisées pour les étudiant-e-s et les personnels, permettant la participation de tout-e-s aux choix et décisions de l'Université.

Respect des personnes et de l'environnement

Chacun-e doit travailler dans un esprit de respect mutuel excluant toute forme de harcèlement moral ou sexuel, de menaces, de violences physiques ou verbales, et toute autre forme de domination ou d'exclusion.

Chacun-e doit respecter l'environnement de travail sur l'ensemble des sites de l'Université. Le respect des règles d'hygiène et de sécurité et la recherche d'un développement durable sur le campus garantissent un environnement respectueux du bien-être de chacun-e.

Les tags, graffitis, affichages sauvages et jets de débris constituent une dégradation volontaire de l'environnement de travail et sont prohibés. Les débris doivent être déposés dans les endroits idoines.

L'ensemble de la communauté universitaire se mobilise afin de garantir le respect des principes édictés dans la présente Charte. Les contrevenant-e-s aux règles énoncées dans la présente charte s'exposent à des sanctions disciplinaires, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En cas de difficulté concernant l'application des règles du savoir-vivre ensemble, des instances et services de l'Université sont à votre disposition (le comité d'hygiène, sécurité et condition de travail, la direction des ressources humaines, le service de médecine préventive, le service d'action sociale, les organisations syndicales, les instances paritaires comme les instances élues de l'Université).

Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse vivre-ensemble@parisnanterre.fr.